

# REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES [RGPD]

A l'attention des patients de la Clinique - Mise à jour : 19 octobre 2023

La Clinique collecte et traite des informations concernant ses patients.

Si vous êtes patient ou futur patient de la Clinique, vous êtes invité à prendre connaissance des modalités de traitement de vos informations, et de vos droits à ce sujet.

## Traitement de vos informations

### *Responsable et objectifs du traitement de vos informations*

Nous, Clinique, collectons et utilisons des informations vous concernant,

- Pour **gérer votre demande de préadmission et d'admission** dans notre établissement
- Pour **gérer le flux de patients** dans les services
- Pour **gérer au mieux votre prise en charge médicale**, notamment par la **tenue de votre dossier médical**
- Pour **gérer la facturation** des actes et examens qui vous sont dispensés.

D'autres objectifs peuvent nous conduire à traiter des informations vous concernant, et principalement :

- Pour commander et servir vos repas
- Pour signaler un évènement indésirable vous affectant
- Pour procéder à la déclaration obligatoire d'une maladie dont vous souffrez
- Pour vous dispenser les médicaments et dispositifs médicaux dont vous avez besoin
- Pour gérer la stérilisation de matériels et dispositifs réutilisables à votre intention
- Pour garantir la traçabilité de dispositifs médicaux qui vous seraient proposés
- Pour gérer le ramassage et l'acheminement de vos prélèvements sanguins et urinaires, pour analyse
- Pour examiner une réclamation ou une plainte dont vous nous saisissez
- Pour étudier une demande d'accès à votre dossier médical
- Pour réaliser une enquête de satisfaction
- Pour la bonne tenue d'un registre obligatoire, qui vous concernerait (registre des naissances, registre des décès)
- Ou encore avec votre accord, pour mener une recherche, une étude ou une évaluation dans le domaine de la santé.

Nous sommes responsables du traitement de vos informations.

### *Transparence*

La présente notice a vocation à vous expliquer en toute transparence pour quel(s) objectif(s) et comment nous traitons vos informations.

En complément, à chaque fois que nous vous demandons des informations au moyen d'un formulaire, nous y insérons une courte mention pour vous expliquer l'objectif précis de notre demande ainsi que :

- Le fondement juridique de notre demande
- Les destinataires des informations demandées
- La durée de conservation de vos informations
- Si la fourniture des informations demandées présente un caractère obligatoire ou bien pas
- La possibilité d'exercer un droit sur vos informations, et d'en savoir plus en consultant la présente notice.

Si lors de votre séjour, vous preniez connaissance d'un formulaire dépourvu de ce type de mention, n'hésitez pas à nous le faire savoir en utilisant les coordonnées précisées plus bas, dans la rubrique concernant vos droits.

### *Fondement juridique*

Le traitement de vos informations repose toujours sur un fondement juridique.

Ainsi il peut, suivant les cas, être justifié par :

- Une **obligation légale**

*Par exemple : la loi nous oblige à créer et à compléter votre dossier médical<sup>1</sup> ; la loi nous oblige aussi à déclarer certaines maladies à la DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales)<sup>2</sup>.*

- Un **intérêt légitime**, qui ne porte pas atteinte ni à vos droits ni à vos intérêts  
*Par exemple : nous pouvons justifier d'un intérêt légitime à réaliser des enquêtes de satisfaction pour améliorer notre qualité de service.*
- Un **contrat** conclu avec vous  
*Par exemple : si vous avez demandé à bénéficier de prestations hôtelières spécifiques, nous traitons des informations à votre sujet en exécution du contrat prévoyant ces prestations et leur facturation.*
- Une **mission d'intérêt public**  
*Par exemple : nos études, recherches et évaluations sur des données personnelles de santé se fondent sur une mission d'intérêt public.*

### Catégories d'informations traitées

Nous collectons des informations

- Directement auprès de vous, au moyen de formulaires,
- Ou indirectement, par l'intermédiaire de l'équipe de soins qui vous prend en charge.

Les informations que nous traitons relèvent ou peuvent relever des catégories suivantes :

- **Identification** (*identité, coordonnées, numéro d'IPP - Identifiant Patient Permanent, numéro de dossier administratif, numéro CAFAT, pièce justificative d'identité*)
- **Caractéristiques personnelles** (*sexe, date de naissance, lieu de naissance, situation familiale et sociale*)
- **Vie personnelle** (*habitudes de vie, activités physiques et sportives, ...*)
- **Vie professionnelle** (*identité et coordonnées de l'employeur, bulletins de salaire*)
- **Informations financières** (*factures, montants dus et payés, méthodes de paiement, impayés éventuels, ...*)
- **Couverture sociale** (*informations relatives à la mutuelle, l'aide médicale, ...*)
- **Santé** (*état de santé, situations et comportements à risque, examens et soins dispensés, ...*)

Nous pouvons collecter des informations également concernant vos proches, comme la « personne de confiance » que vous désignez, les proches à prévenir en cas de nécessité, ou encore, le cas échéant, la personne qui vous héberge (*données d'identification et de contact*).

Nous traitons toutes ces informations au moyen de supports papier et/ou de logiciels informatiques.

Dans tous les cas, nous nous efforçons de ne collecter que les informations strictement nécessaires.

### Destinataires de vos informations

Par principe seuls les professionnels qui vous prennent en charge ont accès ou peuvent partager des informations relatives à votre santé, dans le respect du **secret professionnel** et dans la limite des informations dont ils ont besoin pour la coordination ou la continuité des soins ou pour votre suivi médico-social et/ou social.

Certains professionnels en dehors de la Clinique peuvent donc être destinataires de vos informations de santé, dans la limite de ce qui est nécessaire à votre prise en charge: votre médecin « de ville » ou les professionnels d'un CMS qui vous suivent, le laboratoire qui analyse vos prélèvements, le transporteur des prélèvements, le Centre de transfusion sanguine pour réaliser votre groupage sanguin, l'ambulancier, le prestataire de vente ou de location de matériel médical, ou encore d'autres structures de soins et de prise en charge (maison de retraite, centre de soins de suite et de réadaptation, ...).

Cependant vous avez toujours le **droit de vous opposer** à ce que des informations vous concernant soient communiquées à un professionnel en particulier.

Par exception la communication de vos informations de santé à d'autres personnes que celles qui vous prennent en charge est possible dans les cas suivants :

- **Si vous en faites la demande** : votre dossier peut être communiqué à **tout médecin de votre choix**
- **Si vous êtes mineur** : votre dossier peut être communiqué à **votre représentant légal sauf opposition** de votre part (vous pouvez aussi demander à ce que cette communication ait lieu par l'intermédiaire d'un médecin)

<sup>1</sup> Article L.1111-7 du Code de santé publique de Nouvelle-Calédonie et Délibération n°12/CP du 3 mai 2005 relative à l'information des usagers du système de santé et à l'accès aux informations médicales personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé.

<sup>2</sup> Délibération modifiée n°423 du 26 novembre 2008 relative aux maladies à déclaration obligatoire.

- **Si vous êtes placé sous une mesure de tutelle** : votre dossier peut être communiqué à votre tuteur
- **En cas de diagnostic ou de pronostic grave, et sauf opposition de votre part** : des informations nécessaires à votre soutien peuvent être communiquées à votre personne de confiance, et à vos proches
- **En cas de décès, et sauf opposition de votre vivant** : vos ayants droits peuvent demander la communication d'informations vous concernant, sous certaines conditions.

Par ailleurs, certaines de vos informations doivent ou peuvent être communiquées, dans certains cas et dans la limite de leurs attributions :

- Aux **organismes de protection sociale (CAFAT, RUAMM, ...)**
- Aux **mutuelles ou complémentaires santé**
- Aux **autorités publiques habilitées (médecin inspecteur de la DASS - Direction des affaires sanitaires et sociales)**
- A l'**ANSM** (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)
- Au prestataire en charge des repas des patients.

Certaines de vos informations peuvent aussi être accessibles à des **sous-traitants de la Clinique** lorsqu'ils exécutent leur prestation : c'est le cas de nos prestataires en charge du système d'information de la Clinique, de ceux assurant la maintenance de nos logiciels métiers, ou encore de notre prestataire en charge de notre archivage. Nous leur imposons des clauses contractuelles et des mesures de sécurité très strictes, pour garantir la confidentialité de vos informations.

Enfin il est possible que des informations de votre dossier médical puissent faire l'objet d'une **recherche, d'une étude ou d'une évaluation dans le domaine de la santé** faisant intervenir d'autres professionnels que ceux travaillant habituellement à la Clinique ou participant à votre prise en charge. Dans ce cas, nous veillerons à ce que la méthodologie de la recherche garantisse la confidentialité de vos informations, et à ce que vous soyez individuellement informé du projet de recherche de manière à pouvoir, si vous le souhaitez, vous y opposer.

### Durées de conservation de vos informations

De façon générale, nous conservons vos informations,

- Ou bien pendant une **durée qui est fixée par un texte juridique**  
*Par exemple : vos éléments de facturation sont conservés pendant 10 ans, en application du Code du commerce.*
- Ou bien pendant une durée qui correspond au **délaï pendant lequel nous pouvons voir notre responsabilité engagée**  
*Par exemple : vos informations de santé (dossier médical) sont conservées jusqu'à 30 ans après votre dernier passage dans notre établissement.*
- Ou bien pendant une **durée qui fait l'objet de recommandations professionnelles, ou qui apparaît légitime** au regard de l'objectif poursuivi  
*Par exemple : vos réponses à un questionnaire de satisfaction ne sont pas conservées au-delà de la fin de l'enquête, et de l'analyse globale des résultats.*

Ces durées peuvent être suspendues en cas d'exercice d'un droit sur vos informations, ou en cas de contentieux.

### Vos droits

Vous bénéficiez des droits suivants :

- le **droit d'obtenir des précisions** sur le traitement de vos informations par la Clinique,
- le **droit d'accéder** à vos informations, que vous pouvez exercer directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix s'il s'agit d'informations relatives à votre santé,
- le **droit de rectifier** vos informations, lorsque ces dernières sont inexactes ou incomplètes,
- le **droit de limiter l'usage ou l'accès à vos informations**, lorsque vous contestez leur exactitude,
- le **droit de vous opposer** à un partage d'informations (avec un professionnel identifié, vos ayants droits, ...) ainsi qu'au traitement informatique de vos informations à condition de faire valoir un motif légitime<sup>3</sup>,
- le **droit de donner des directives à la Clinique** concernant le sort de vos informations en cas de décès.

<sup>3</sup> Sauf dans le cas d'un projet de recherche, d'étude ou d'évaluation : dans ce cas, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos informations sans avoir à justifier votre choix.

Lorsque vous êtes mineur ou placé sous une mesure de tutelle, seul votre représentant légal (parent, tuteur) peut exercer ces droits. Toutefois si vous êtes mineur, vous avez le droit de vous opposer à la communication d'informations de votre dossier médical à votre représentant légal.

**Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données, par email à [dpo@cliniques.nc](mailto:dpo@cliniques.nc) ou par courrier à l'adresse postale de la Clinique, à l'attention de son Délégué à la Protection des Données.**

A cette occasion, il est important de préciser votre demande, et en particulier la nature du droit que vous voulez exercer.

Lors de l'examen de votre demande, un justificatif de votre identité pourra vous être réclamé.

**Le fait d'exercer un droit n'aura aucun impact sur votre prise en charge.**

Dans l'hypothèse où les suites données ne vous conviendraient pas, vous pouvez introduire une **réclamation (plainte)** auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sur son site Internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la CNIL pour trouver davantage d'informations sur la nature et l'étendue de vos droits (<https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>).